Commune de Cucq ANNEE 2025

Etat mensuel établi par les logeurs pour les recouvrements de la taxe de séjour

Mois : ______________________

Catégorie Hébergement : **CHAMBRES D'HÔTES**

Nom et adresse du propriétaire : ____

Adresse du bien loué : ____

Fait le :

Signature :

Tarif de la taxe de séjour par nuit et par personne :	0,70 €

règlement par chèque mettre à l'ordre du SGC MONTREUIL SUR MER

Exonérations :

- o Personnes âgées de moins de 18 ans
- o Titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune
- o Bénéficiaires d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire

Cadre réservé au régisseur	
N° de Quittance :	
Date du versement :	
Réglement :	
Montant :	

Réf chambre	Arrivée	Départ	Nbre de nuits	Nbre de pers + 18 ans	Nbre de pers - 18 ans (exonérées)	Montant de la Taxe appliqué	Total
					TOTAL :		